

OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

RÉDUIRE LES
CONSOUMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES ET
DÉVELOPPER LES
ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Action 4

Amélioration des performances thermiques des bâtiments départementaux

Schéma Directeur des Économies d'Énergie du Patrimoine Bâti Départemental

Après un état des lieux énergétique du patrimoine bâti du Conseil Général, (via des diagnostics de performance et des audits énergétiques) sur 100 collèges et 34 autres bâtiments administratifs en 2011. le Conseil général élabore un plan d'actions pluriannuel d'interventions visant la rénovation énergétique des bâtiments afin de réduire les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'inciter au développement des énergies renouvelables.

PILOTE	Conseil Général de l'Essonne
RÉFÉRENT	Samantha ROBINO
CONTACTS	01 60 91 77 61 - cchailoux@cg91.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Moyen terme (3 à 5 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Essonne

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

